

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 47

Artikel: Les étudiants de Lausanne
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201667>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger 17e, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le général Amédée de La Harpe.

On a inauguré à Rolle, dimanche 13 novembre, le monument élevé par les habitants de cette ville au général Amédée de La Harpe. Seigneur des Uttins et de Yens, Amédée de La Harpe affranchit les gens de ses terres des droits qu'il avait sur eux, bien des années avant la révolution vaudoise. Leurs Excellences de Berne le condamnèrent à mort et confiscèrent ses biens pour avoir bu à la Liberté dans les fameux banquets des Jordils et de Rolle, les 14 et 15 juillet 1791. S'étant réfugié en France, il commença par être l'un des restaurateurs de la discipline dans l'armée française; un trait d'éclat le fit saluer du nom de « Brave » par ses compagnons d'armes; il fut nommé général au siège de Toulon, et périt à la tête d'une des divisions de l'armée d'Italie. Jomini l'appelle « un des meilleurs chefs de l'armée, un des plus intrépides défenseurs de la France, un citoyen vertueux et un martyr de l'indépendance de son pays »; Napoléon : « un des meilleurs généraux »; et Carnot lui rendit le témoignage d'emporter les regrets de tous les républicains.

Il n'était que temps d'ériger à ce grand Vaudois le monument qu'avait demandé pour lui l'Assemblée représentative provisoire du Pays de Vaud, le 7 mars 1798.

En honorant le nom d'Amédée de La Harpe, la ville de Rolle s'est honorée elle-même.

La vraie forme du christianisme.

Les discussions qui ont eu lieu récemment au Synode de l'Eglise libre vaudoise, touchant une rédaction nouvelle de la profession de foi, rappellent cette parole du célèbre philosophe allemand Joseph de Schelling :

« Le christianisme a pris d'abord la forme » de St-Pierre, ou de l'autorité (catholicisme), » puis celle de St-Paul, ou de la liberté (protestantisme); il prendra en définitive celle de » St-Jean, ou de la charité, qui réunira les deux » contraires. »

Les étudiants de Lausanne.

... Etudiants, le nom que vous portez
Fera pâlir bien des tyrans encore,
Fera rougir bien des jeunes beautés !
Il a brillé dans les champs de Bellone,
Il a brillé dans des champs moins guerriers;
L'étudiant unit double couronne,
L'une de myrte et l'autre de lauriers.

Ce couplet d'Henri Blauvalet nous revenait à l'esprit en voyant, lundi dernier, les jeunes filles jeter des fleurs aux étudiants de Lausanne qui, allant saluer le nouveau recteur de l'Université, défilaient dans les rues à la lueur de leurs flambeaux de résine. Les étudiants ont toujours été les enfants gâtés de la population. Comme le guet d'autrefois, la police leur fait bien de temps en temps les gros yeux, quand leur exubérance se manifeste trop bruyamment; mais au fond elle leur veut autant de bien que le beau sexe.

C'est à ses étudiants que Lausanne doit depuis plus de trois siècles et demi son cachet de ville d'éducation. L'Académie, qu'on trouve désignée dans quelques écrits du XVI^e siècle, sous le nom d'Université, demeura jusqu'en 1559 la seule haute école protestante en pays de langue française; aussi les étudiants d'origine étrangère, d'au-delà du Jura particulièrement, y venaient-ils en foule. Théodore de Bèze, qui y enseignait alors, parle en 1558 de 700 « escoliers ». Mais ce nombre devait être réduit presque à rien l'année suivante. Des dissensions avaient surgi entre Leurs Excellences et une partie du clergé vaudois, au sujet de questions de discipline ecclésiastique. Le corps enseignant académique s'était rangé du côté des ministres. En dépit des efforts de Berne, une rupture éclata et, à la Pentecôte 1559, les professeurs avaient quitté Lausanne. Avec eux étaient partis la plupart des étudiants. Ce fut Genève qui les recueillit et en forma le noyau de son Académie.

L'Ecole lausannoise semblait ruinée. La ténacité bernoise la sauva, dit M. H. Vuilleumier dans son *Esquisse historique de l'Académie de Lausanne*. Les magistrats de la ville souveraine sentaient trop bien qu'il y allait du maintien de la réforme, peut-être même de celui de leur souveraineté dans le pays romand. Le corps enseignant fut promptement reconstitué. A peine les leçons subirent-elles une interruption. L'Académie n'en avait pas moins reçu un coup dont elle ne devait pas se remettre en un jour. En 1803, le nombre des étudiants était tombé à une quarantaine.

Destiné avant tout à former des pasteurs pour diriger les sujets de Berne dans les voies nouvelles, l'Académie demeura un séminaire de théologie jusque dans les premières années du XIX^e siècle. Un mandat souverain du 30 octobre 1540 créa un internat pour douze écoliers qui voudraient embrasser la carrière du ministère; ils étaient entretenus aux frais de l'Etat « et s'appeloient les dits jeunes escoliers, dit Pierreleur, les *enfants de Messieurs* ».

En ce temps-là, les leçons commençaient à 6 heures en été, à 7 heures en hiver. C'était le collège des professeurs qui indiquait à chaque étudiant, selon ses capacités ou ses besoins, quelles étaient celles qui pouvaient lui être le plus profitables.

Les leçons publiques de théologie se donnaient dans le chœur de la Cathédrale jusqu'en 1628. En hiver, on y gelait. Mais il ne faisait pas plus chaud dans les classes ordinaires; les étudiants se plaignaient de n'y pouvoir écrire durant les froids rigoureux. En 1727 seulement on décida d'y mettre des poêles. Nos ancêtres n'étaient guère douillets.

Sous la domination bernoise, les étudiants originaires de la campagne et des petites villes recevaient de leurs parents des denrées et du vin. Ils vivaient dans des chambres louées à la Cité et prenaient leurs repas, plusieurs ensemble, dans quelques maisons qui préparaient les aliments que les étudiants leur fournissaient. Chacun d'eux prenait son pain chez le boulanger, et le maître de pension vivait

généralement des denrées apportées par ses commensaux.

Bien qu'ils fissent nombre de niches au guet et aux gardes de la ville, les étudiants de cette époque passaient pour avoir de bonnes mœurs. Leur sénat était très sévère pour tous les actes impliquant un affaiblissement du sentiment de l'honneur. Vers 1830, ce même sénat était invité par le Conseil de l'Académie à réprimer ceux de ses membres qui fréquentaient les billards et les cafés.

On n'a pas rappelé ces choses au « comers » de samedi, à Tivoli, parce qu'elles étaient sans doute familières à la plus grande partie de l'assistance. Un des professeurs, M. De Loës, a fait revivre une époque qui, pour être moins lointaine, était peut-être moins connue des étudiants. Il a parlé de 1857, de la noie que le roi de Prusse cherchait à la Suisse à propos de l'ex-principauté de Neuchâtel, de l'envoi sur les bords du Rhin de nos 30,000 hommes commandés par le général Dufour, de l'ardeur que mettait tout Suisse à se préparer pour la défense de la patrie, et enfin de la formation par les étudiants lausannois d'une « Légion académique » prête à voler au secours de nos milices.

Les légionnaires de l'Académie avaient reçu chacun une casquette de toile cirée, une blouse grise et un fusil qui n'était pas précisément du dernier modèle, mais avec lequel on pouvait bel et bien faire le coup de feu. Ainsi équipés, ils s'exerçaient journellement, faisant des marches et des contre-marches sur la place de la Riponne. Le froid cruel, la bise et la neige — on était en janvier — rien ne les retenait. Ce fut pour eux une grosse déception, quand au bout de quelques semaines de ces exercices militaires, le chef de la Légion, le recteur Rogivue-Troxler, forma ses hommes en carré, autour de leur drapeau, et leur annonça que la patrie n'était plus en danger et qu'elle les licenciait.

Cependant, maint doux souvenir est resté gravé dans le cœur des légionnaires de 1857. Certain jour, comme leur colonne défilait devant l'ancienne Ecole communale des jeunes filles, place de la Madeleine, les élèves, transportées d'admiration, descendirent à la rue et, bien qu'il fit un froid de loup, refusèrent de regagner leurs classes. Ce même jour, le tambour de la légion battit de tels rantanplans qu'il en creva sa caisse. On chantait sans doute déjà la chanson de Blauvalet :

Etudiants, le nom que vous portez
Fera pâlir bien des tyrans encore,
Fera rougir bien des jeunes beautés !

V. F.

Autres temps.

Nous relevons ce qui suit dans une monographie du « district d'Echallens », écrite en 1865 :

« ... Dans ce district, comme dans le reste du canton, l'usage du vin à domicile et en famille tend à prendre faveur. C'est une excellente in-